



LA SOURDE OREILLE

Mai-juin 2018
N° 408

" Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage semons des fleurs " Montaigne

Sommaire : **Activités** : lecture labiale 2018 **Actualités** : soirée nouvelle technologies (15 mars)
Culture : Nuits Sonores ; réunion du 21 avril **En bref** : infos pratiques, agenda

ACTIVITÉS

Session de lecture labiale 2018



Notre stage de lecture labiale s'est tenu cette année le week-end des 24 et 25 mars. Pour cette occasion, c'est avec plaisir que nous avons réintégré les salles bien aménagées du Domaine Saint Joseph à Sainte Foy-les-Lyon, avec sa magnifique vue panoramique et ses belles salles à manger où nous avons pu déguster un bon repas. Nous étions 28 stagiaires sous la houlette de 4 orthophonistes chevronnées et, ô combien indispensables et bienvenues, 6 étudiantes grâce auxquelles nous savons que la relève est assurée.

Nous avons donc été divisés en 4 groupes de niveau selon nos performances supposées. Ce qui n'a pas empêché certaines personnes d'estimer, dès le samedi matin, qu'il y avait un petit correctif à opérer en ce qui les concernait. Et de migrer vers un autre groupe jugé plus proche de leur niveau.

Ainsi, chaque stagiaire a pu apprécier le groupe dans lequel il figurait, au point que la bonne ambiance qui en est résulté a permis la circulation de petites blagues où il était question d'oiseaux amateurs de miel dont personne ne soupçonnait l'existence et qui se trouvaient placés à côté d'aut'ruches !

La pleine réussite de ce stage tenait avant tout à la compétence de nos orthophonistes qui ont su gérer leur groupe à la perfection tout en apportant à chacun une attention individualisée.

Jean Maurice



Compte-rendu de la soirée sur les nouvelles techniques d'accessibilité à l'intention des déficients auditifs

Le 15 mars l'ALDSM a organisé une soirée pour présenter les applications RogerVoice, AVA et Twavox. Il s'agit d'applications à charger sur les smartphones et destinées à nous permettre : de téléphoner - de suivre une conversation ou de participer à une réunion - de lire les sous-titres des films dans un cinéma équipé.

Nous avons utilisé les grands moyens pour une accessibilité optimum : transcription par la SCOP Le Messager (Société Coopérative de transcription), salle équipée de la boucle magnétique et deux interprètes en langue des signes française (LSF).

L'idée d'une telle rencontre nous est venue du constat selon lequel certains utilisaient déjà ces applications, que d'autres adhérents ne connaissaient pas. D'autres personnes sourdes ou malentendantes pouvaient également être intéressées. Nous avons aussi souhaité inviter des institutionnels (services publics, organismes...) car ces applications peuvent leur permettre de rendre leur structure accessible aux personnes déficientes auditives. 64 personnes composaient l'assemblée : 16 adhérents de l'ALDSM, 26 personnes d'autres associations, 22 professionnels et autres. Un cocktail a clos la réunion.

On nous a donc d'abord présenté **AVA (AudioVisual Accessibility)**. Créée par Thibault Duchemin, un jeune français diplômé des ponts et chaussées, cette application permet à une personne sourde ou malentendante de lire instantanément ce qui se dit lors d'une réunion professionnelle, d'une réunion de famille ou d'amis autour d'une table. Il faut que chacun télécharge l'application sur son smartphone et soit reconnu par celle-ci sur les différents smartphones du groupe. Les paroles seront retranscrites d'une manière distincte, c'est-à-dire avec une couleur particulière à chaque personne.

Puis ce fut le tour de **RogerVoice** au sujet duquel nous avons déjà publié un article dans la Sourde Oreille de janvier 2018. Il est important aujourd'hui d'être inclus dans la société, au niveau professionnel aussi bien que personnel. RogerVoice, en nous permettant de téléphoner, pourrait être un bon outil pour faciliter notre inclusion et notre autonomie.

Avec cette application, nous pouvons choisir de parler ou d'écrire. Si nous écrivons, notre texte sera lu à l'intention de notre correspondant par une voix robotisée choisie parmi 20 langues. Un abonnement est nécessaire avec prise en charge possible par la MDPH. Un système avec vidéo permettra dans les prochains mois la conversation avec LSF et LPC (Langage Parlé Complété)

Enfin, Jérémie du cinéma Le Zola à Villeurbanne, nous a présenté **Twavox**. Dans un cinéma équipé de cette application, les sous-titres sont émis à destination des smartphones qui se connectent au réseau spécifique de la salle. Il est souhaitable d'être équipé d'un iPhone 5 avec l'OS6 au minimum ou d'autres smartphones équipés de l'OS Android d'une version supérieure à 2.3.6.

Voir sur : <https://www.twavox.com/fr/mode-d-emploi>

L'utilisateur peut alors lire les sous-titres sur son téléphone portable au fur et à mesure du déroulé du film. Il peut avoir aussi un renfort sonore et l'audiodescription pour les déficients visuels.

En ouvrant l'application en mode sous-titrage, la luminosité de l'écran du smartphone baisse et l'éclairage est presque inexistant. On a la possibilité de le régler ainsi que la taille des caractères. On peut utiliser un pied ou une perche à selfie et en régler la hauteur.

Ainsi, les autres spectateurs ne devraient pas être gênés, ni par les sous-titres, ni par la présence du téléphone portable. Et il est inutile que la direction du cinéma bloque une séance spéciale déficients auditifs à laquelle il y aura moins de spectateurs parce que pas ou peu de spectateurs entendants. Sur Lyon et la périphérie, seuls **quelques** cinémas sont équipés.

Rachel - Jean Maurice

Nuits sonores

Très bientôt va se tenir le festival des **Nuits Sonores**. Ce festival, malgré le nom qui pourrait nous effrayer, propose des systèmes d'accessibilité même pour nous malentendants. Cette année il sera possible de tester entre autres le "subpac", sac à dos vibrant (trop méga super bien).

Rachel et Valérie seront vos envoyées spéciales (voire très spéciales mais elles resteront sobres ou presque...). Elles seront ravies de partager leur subpac (et aussi les autres systèmes mais surtout le subpac !) avec tous ceux qui veulent tester (vous pouvez nous dire quand vous viendrez pour voir à se retrouver pour vibrer et vivre de grands moments ensemble).

Un stand d'information/sensibilisation au handicap sera tenu par l'équipe d'Access Festival. N'hésitez pas à aller les voir si vous passez dans le coin.

Sur présentation du justificatif handicap, une place accompagnateur est délivrée gratuitement. Précisez-le bien lors du retrait des places car tous les vendeurs ne semblent pas au courant de cette possibilité.

Voici la page accessibilité du site des nuits sonores pour en savoir un peu plus : <https://www.nuits-sonores.com/accessibilite/>

Il y a aussi la programmation qui peut vous être utile.

Et bien sûr vous pouvez consulter la page actualité de notre site où on vous dit tout du pourquoi et du comment. C'est par là que ça se passe : <http://www.aldsm.fr/actualites/>

A bientôt pour vibrer.

Rachel

Les jeux du samedi 21 avril

Je connaissais Maître Capelovici, pour les Jeux de 20 heures, mais les Jeux de 14h30, un samedi, avec Maître Capellita et Maître Capellito ? J'étais intriguée et curieuse de voir ce que l'ALDSM nous avait une nouvelle fois réservé.

"Régénérer de façon ludique nos neurones" là, déjà, j'avais hâte d'y être et je n'ai pas été déçue, au contraire !

La bonne humeur était au rendez-vous, les jeux différents, il y en avait pour tous les goûts et pour tous types de neurones ou autres synapses.

Le petit bac, les textes humoristiques à trous, les jeux de Momo, euh...non, de... allons, aidez-moi, les jeux de ...de...ah oui ! MEMO ! Les jeux de Mémo ça y est ! Ça me revient !! Pfiou !! Et aussi le Quizz Astruc qui m'a permis de savoir que c'était à cause de la couleur rouge que je grignotais ! (Question 9), qu'il faut frotter les lunettes avec du verre pour faire fuir les souris, que les pucerons sont attirés par l'or... Non ? Ce n'est pas ça ? Ah bon, je crois que je mélange tout !... Enfin bon, Rachel Capellita nous a ensuite envoyé les questions ET les réponses (et c'est tant mieux).

Enfin donc, tout ça pour vous dire que c'est encore une après-midi qui a passé trop vite !! L'équipe de joyeux drilles était en forme, merci pour leur active participation à tous : Trolls, Fées, Elfes, Djins, Farfadets, Nymphes, Lutins et autres Ondines, sans qui cette ludique journée n'aurait pu avoir lieu !

A bientôt pour d'autres ludiques rendez-vous "Place au Jeu !" (j'adore !)

Rappel : remboursement des piles auditives par la Sécurité Sociale

Comme vous le savez, les piles auditives sont prises en charge par l'assurance Maladie sur présentation des justificatifs de dépense. Elles sont remboursées à 60% sur la base de l'allocation forfaitaire annuelle est fixée par la LPP* à 36,59€ par appareil. Pour les implants, elles sont également remboursées à 60% sur la base d'une allocation forfaitaire annuelle fixée par la LPP * à 120€ par appareil.

Comment vous faire rembourser les piles auditives auprès de la Sécurité Sociale ?

Pour obtenir votre remboursement, vous devez envoyer les éléments suivants à votre caisse d'Assurance Maladie :

- Une ou plusieurs feuilles de soin mentionnant chaque produit et le code LPP du forfait correspondant
- Une ou plusieurs factures mentionnant chaque produits et le code LPP du forfait correspondant ;

Comme il s'agit d'un remboursement forfaitaire annuel, nous vous recommandons d'avoir au moins dépensés votre forfait annuel de piles avant de procéder à l'envoi et ne pas faire plusieurs demandes la même année.

Pour tout complément d'information ou besoin de documents, vous pouvez contacter votre CPAM ou alors vous rendre sur le site de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr

(*) La liste des Produits et Prestations (LPP) établit une liste des dispositifs médicaux, dont les prothèses auditives et les piles, remboursables par l'Assurance Maladie.

Code LPP pour les piles pour prothèses auditives : 2340119. (Allocation forfaitaire annuelle)

Code LPP pour les piles pour implants Cochléaires : 2325090. (Forfait annuel piles jetables)

CARPA : L'Assemblée générale du CARPA, Collectif des Associations du Rhône pour l'Accessibilité, s'est tenue le 26 avril. Elle a permis à toutes les associations présentes d'apprécier les nombreuses actions réalisées en 2017 et tous les projets pour 2018. Nous nous efforcerons de le soutenir.

Nos prochaines réunions

- **Le samedi 26 mai à 15h**, nous vous proposons une **visite guidée** d'une heure du Musée Jean Couty. Ce musée permet de découvrir l'œuvre de ce peintre figuratif lyonnais, décédé en 1991. Cette visite est à 10 € par personne (à régler le jour-même). Seules 25 personnes pourront y participer, une **inscription est donc obligatoire avant le 12 mai** (par mail, courrier, sms)

- Adresse : 1 Place Henri Barbusse, 69009 Lyon (proche de l'Ile Barbe)

De la gare de Vaise (terminus du métro D), prendre le bus 31, direction Cité Edouard Herriot Ou le bus 43, direction Genay Proulieu,

... et descendre à Saint Rambert - Ile barbe

Pour ceux qui viennent en voiture, parking gratuit sur place.

- **Le samedi 16 juin**, nous éviterons de longs trajets et nous vous proposons un **déjeuner dans un vrai bouchon**, en bordure du Vieux Lyon. Le Comptoir Chabert, 14 quai Romain Rolland (5^{ème}), nous attendra dès midi.

Le menu est à 26 €, mais que de gourmandises !

Là encore, **une inscription est nécessaire** pour que nous puissions réserver, avant le 11 juin. Pensez y !



PROCHAINES REUNIONS : les samedis suivants (voir ci-dessus)

26 mai à 15h : musée Jean Couty

16 juin à 12h : Restaurant Chabert

Prochaines permanences : les lundis de 14h à 16h : 4 juin ; 3 septembre